



RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

INFORMATIONS

A vérifier, à remplir et à signer impérativement avant le 06 septembre 2024

Boulogne, le 28 août 2024

Chers parents,

Nous sommes heureux d'accueillir votre ou vos enfants à Saint Joseph du Parchamp pour cette nouvelle année scolaire.

Afin de préparer cette rentrée, nous vous demandons de bien vouloir prendre connaissance des documents en vous connectant sur le site Ecole Directe à l'aide de vos identifiants « Parents ».

Dans un premier temps, nous vous demandons de bien vouloir vérifier dans votre espace famille la rubrique « **VOS INFORMATIONS** » :

Dans le premier onglet « **Informations personnelles** »

Indiquez si besoin les changements éventuels.

Dans le second onglet « **vos enfant** », merci de modifier si nécessaire les jours de cantine choisis, **avant le 06 septembre 2024**.

Dans un deuxième temps, dans la rubrique « **DOCUMENTS** » :

« **Vos documents téléchargés** », nous vous remercions de prendre connaissance de chacun des documents suivants :

- Le contrat de scolarisation,
- Le règlement intérieur ECOLE et/ou COLLEGE
- Le document RGPD
- L'engagement financier
- L'assurance scolaire

Et d'y apposer votre signature électronique pour validation.

Dans un troisième temps, dans la rubrique « **vos documents à téléverser** », de nous transmettre une attestation d'assurance scolaire personnelle **par enfant**.

Sans téléversement de ce document, l'assurance FEC sera retenue dans la facturation.

En ce qui concerne les réductions pour familles nombreuses :

Elles sont applicables si vous avez d'autre(s) enfants scolarisés dans les autres établissements privés catholiques de Boulogne.

Merci de **téléverser leur(s) certificat(s) de scolarité** dans la rubrique « **Documents** » / « **Document à téléverser** » .

L'inscription à l'ETUDE du COLLEGE

Merci de remplir le google form suivant le lien ci-dessous :

<https://forms.gle/cXJSt19XwoGcxQvz6>

Pour l'association des parents d'élèves (A.P.E.L) :

Merci de remplir le google form suivant le lien ci-dessous :

<https://forms.gle/AQjvXLH9cz8GuC2h7>



LES LIENS « GOOGLE FORM » SERONT à RENSEIGNER APRES CONNAISSANCE DE LA CLASSE DE VOTRE ENFANT . SOIT Lundi 02 septembre.

Enfin en ce qui concerne le prélèvement de votre facture :

Ce dernier se fera en **9 fois** à compter du 05/10/2024.

Cependant si vous souhaitez régler votre facture **en un seul et unique prélèvement**, merci de le signaler à la comptabilité à l'adresse suivante :

j-bloquet@sjparchamp.org

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements.

Nous vous remercions par avance.

Cordialement,

I . DEBATS

S. MESLON